< REPÈRES

Magazine de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie





Rester ouvert Directeur CNCI aux idées différentes des siennes!

Les élections fédérales 2023 approchent. Pour l'économie, c'est bien sûr l'occasion de débattre avec les partis et leurs candidat-e-s sur leurs perceptions et leurs plans d'action pour les années à venir, par rapport aux sujets d'importance auxquels seront confrontées les entreprises.

Ce rôle d'information, de mobilisation et d'interaction avec le monde politique autour des questions économiques est dévolu aux associations faîtières de l'économie et à leurs membres, au rang desquelles figure aussi la CNCI. Jusque-là, il n'y a rien de nouveau. Ce qui change, en revanche, cette année, c'est l'approche choisie par les représentants de l'économie. Qui, dans le cadre de la campagne

« Perspective Suisse », s'associent aux milieux agricoles et privilégient la mise en avant de thématiques de fond et de propositions communes, à l'attention d'un public plus large que le monde politique. Le soutien aux

candidat-e-s jugé-e-s favorables à l'économie demeure, mais il ne s'effectue pas a priori en fonction d'un programme de parti, mais sur la base de propositions concrètes.

Cette approche a le mérite de mettre, au centre des discussions, des préoccupations et des demandes tangibles issues du vécu des entreprises, en lien avec l'énergie, la formation professionnelle, les assurances sociales, la durabilité ou encore la sécurité alimentaire. Elle permet aussi de faire émerger des propositions réalistes, et des représentant-e-s politiques voulant ensuite les porter, susceptibles d'obtenir un soutien parlementaire, voire populaire suffisant.

Dans le sillage de « Perspective Suisse », qui reste un dispositif de campagne centré sur les partis bourgeois plus en phase avec le fonctionnement libéral de l'économie, la CNCI a estimé que cet exercice pouvait encore gagner à être élargi aux partis de gauche. Non pas par simple politesse, mais bien parce que dans le contexte actuel, marqué par la grande complexité des problématiques et leur impact sur l'économie (par exemple réchauffement climatique, digitalisation et IA, approvisionnement énergétique ou immigration), mais aussi marqué par une polarisation politique croissante au sein de la population, aucun parti ne dispose à lui seul des solutions et des majorités parlementaires

ou populaires requises pour les mettre en œuvre.

En ce sens, pour autant qu'ils ne pêchent pas par excès d'étatisme, de réglementation ou de fiscalisation en ce qui concerne l'économie – ce qui est devenu rare au

cours de la dernière décennie – les partis de gauche peuvent aussi adresser des propositions rejoignant les attentes d'une partie des entreprises. C'est donc dans cet esprit que la CNCI relaye, dans le Grand Angle du présent numéro de REPÈRES et sur son site web, les positions de tous les partis neuchâtelois engagés dans les élections fédérales par rapport aux sujets soulevés par « Perspective Suisse ».

tique, dans la mesure où il ne s'agit pas d'un appel à soutenir des partis ou leurs candidat-e-s. Mais elle permet de rappeler que, sur certains sujets d'importance pour l'économie, des alliances allant au-delà de la délimitation gauche-droite peuvent certainement être trouvées. Il convient donc de rester ouvert aux idées différentes des siennes.

Cette ouverture d'esprit demeure apoli-

Sommaire

Dans le rétro	_05
Grand angle_ Élections fédérales 2023 Coups de sonde dans les partis politiques neuchâtelois	_06
Réseaux	_08
Focus_ Rétrospective EPHJ 2023	11
Économie pratique	12
Maison de l'économie	14
Point de vue Marco Barboza,	_16
Directeur général, Feel Eat Sàrl	
Agenda	_18

Impressum Rue de la Serre 4,

2000 Neuchâtel Tél. 032 727 24 10 cnci@cnci.ch www.cnci.ch

Parution bimestrielle

Rédaction & édition : CNCI Bulletin adressé aux membres Conception : Agence NEUE SA Impression : Imprimerie Baillod SA

Publicité

Nadia Garavaldi Liengme Tél. 032 727 24 10 nadia.garavaldi@cnci.ch www.cnci.ch



Et pourtant...





20 juin 2023 Conférence

La gestion des conflits en entreprise

Tel que cela est ressorti de la dernière enquête conjoncturelle auprès des Membres CNCI, les employeurs ne sont pas nombreux à avoir mis en place un dispositif de gestion des conflits internes. L'objectif du 5 à 7 du 20 juin était de leur apporter toutes les informations nécessaires en lien avec cette thématique, en commençant par les exigences légales applicables et une présentation des risques psycho-sociaux au travail et le rôle et les tâches de la personne de confiance en entreprise. Il a ensuite été évoqué la mise en œuvre de la médiation pour traiter un conflit interne, suivi d'un tour d'horizon des différentes alternatives en matière de dispositifs de gestion des conflits internes. Pour terminer avec le témoignage de la mise en œuvre concrète d'un dispositif tant interne qu'externe au sein d'une entreprise.



20 juin

29 juin 2023

Evénement

Afterwork CNCI au Boccia Club

Le 29 juin dernier, l'Afterwork CNCI s'est déroulé au Boccia Club, à Cortaillod. Lors de cet événement, les Membres de la CNCI ont eu l'occasion de partager un verre en plein air, jouer à la pétanque pour les motivés et ont pu se régaler de bonnes grillades préparées par la boucherie de la Fontaine, à Peseux.



27 juin 2023

Conférence

Mise en application pratique de la nouvelle loi sur la protection des données

Afin de soutenir les entreprises en vue de l'entrée en vigueur des nouvelles prescriptions prévues dans la loi fédérale sur la protection des données révisée qui entrera en vigueur au 1er septembre 2023, la CNCI a invité M. François Charlet. Après une courte introduction des concepts théoriques, les différentes étapes à entreprendre ont été passées en revue que sont la mise en place d'un registre des traitements, la rédaction d'une déclaration de protection des données, la revue des contrats des sous-traitants, l'analyse des risques, les transferts de données, l'ar-

chivage et l'effacement, pour terminer avec une revue des droits des personnes concernées et en particulier le droit d'accès aux données.



Gestion de fortune – Conseil en investissements

Un vent nouveau souffle sur la Suisse romande!



Neuchâtel - Genève:www.xoinvestments.ch

neuchâtelois Par Charles Constantin Membre de la Direction CNCI

Les élections fédérales auront lieu le 22 octobre prochain. Les 6 membres de l'actuelle délégation parlementaire sont candidats à leur réélection. A l'occasion de ce rendez-vous électoral, la CNCI a sondé 8 partis neuchâtelois qui présenteront des candidats le 22 octobre. Dans le présent article, nous vous présentons une synthèse de 5 sujets abordés. Les réponses complètes des partis ainsi que le traitement de 2 autres thèmes (innovation et agriculture) se trouvent sur www.cnci.ch/ef2023.

Partis politiques neuchâtelois ayant répondu aux questions de la CNCI SolidaritéS | Parti ouvrier et Populaire (POP) | Les Verts | Parti socialiste (PS) | Le Centre Parti vert'libéral (PVL) | Parti libéral-radical (PLR) | Union démocratique du centre (UDC)



Assurances sociales: maintien des acquis versus gestion financière

Pour des motivations différentes, les Verts, le PVL et le PLR prônent une réforme du système. SolidaritéS propose un système de sécurité sociale unique. Le POP s'oppose à toute forme de détérioration des conditions pour les chômeurs et les retraités; il fait la promotion de la 13ème rente AVS. Le PS en appelle à des garanties publiques. Le Centre pense que l'assurance-maladie devrait davantage tenir compte du revenu et de la fortune des ménages. L'UDC compte sur une économie dynamique pour alimenter les caisses des assurances sociales.

PS: « D'autres sources de financement que les contributions employeurs/employés doivent être intégrées à la réflexion, comme des subventions étatiques.»

8 partis

répondent

de la CNCI

aux questions

PVL: «Une révision des trois piliers est nécessaire pour qu'ils continuent à être en adéquation avec l'évolution du monde du travail et la démographie.»

Lutte contre la pénurie de personnel: la formation et le développement de places d'accueil en premiers dénominateurs communs

Pour les Verts, le PS, le Centre et le PVL, des avancées dans la formation et la formation continue doivent être faites. Les Verts et le PLR réclament un développement des structures d'accueil extra-familial pour exploiter le potentiel de main-d'œuvre féminine; cependant, ils ne sont pas alignés sur leur financement. Le PVL est aussi d'avis que des solutions de garde d'enfants pourraient encourager une participation plus active à la vie professionnelle. Le POP et le PS demandent une amélioration des conditions de travail. Le PLR propose de flexibiliser l'âge du départ à la retraite et de faire avancer le projet d'imposition individuelle. Sur ce point,

il est rejoint par le PVL. Les Verts et le PS réalisent l'importance de la main-d'œuvre étrangère et insistent sur leur intégration; le PLR recommande une vision pragmatique de la migration. L'UDC rétorque que l'immigration n'est pas une réponse valable à la

< REPÈRES

pénurie de main-d'œuvre. A l'instar du POP, l'UDC invite à revoir certaines échelles de salaires. Il insiste aussi sur une revalorisation de l'apprentissage et sur la mise en avant des employés +50. Dans ce débat sur la pénurie de

personnel, SolidaritéS préconise de réduire la voilure, de mieux répartir le travail entre toutes et tous pour produire ce qui est nécessaire.

POP: « Pour contrer la pénurie de personnel, le POP défend l'amélioration des conditions de travail, en particulier la baisse du temps de travail, les temps partiels facilités, les horaires permettant la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale et des possibilités de formation continue.»

PLR: «Il faut avoir une vision pragmatique de la migration en tenant mieux compte des besoins économiques de la Suisse, en maintenant la libre-circulation, en flexibilisant les contingents là où nécessaire et en permettant aux talents formés en Suisse d'y travailler.»

Apprentissage: les partis convaincus du système dual

La qualité du système de formation professionnelle suisse emporte l'adhésion des partis. Ils sont en général favorables à un renforcement de l'orientation professionnelle et à une promotion active de

l'apprentissage. POP et SolidaritéS demandent de ne pas mettre en concurrence la voie de l'apprentissage avec la voie académique. Le PS et le PVL insistent pour que la formation professionnelle réponde à l'évolution du marché du travail. SolidaritéS, le POP, les Verts et le PS se soucient des conditions de travail des apprentis. Le PS et le Centre exigent moins de tracasseries

administratives. Renforcer le partage de l'expérience des aînés avec les jeunes est crucial pour le PVL. Le PLR et le Centre veulent agir en faveur des entreprises formatrices; d'une part, en leur simplifiant les cours de formateur (e-learning pour le PLR) et, d'autre part, en mettant en place des allègements fiscaux ou un système de bonus (PVL). Le PS propose enfin de répliquer le contrat-formation au niveau fédéral.

Les Verts: «La Romandie doit prendre exemple outre-Sarine. Les cantons et les organisations du travail doivent mieux informer et réussir à convaincre les parents que cette voie offre de véritables perspectives et que le système est perméable.»

UDC: « C'est au niveau des écoles, d'une part, de revaloriser la filière de l'apprentissage; l'école est trop « académique » et ne met pas en lumière le potentiel et l'importance de l'apprentissage. »

Approvisionnement énergétique: des partis acquis à la production d'énergies renouvelables

Energies renouvelables: cette locution est articulée par la majorité des partis. Pour les Verts, partisans d'une offensive solaire, il s'agit de viser leur complémentarité; pour le PS, il importe de soutenir l'installation et l'exploitation de ces sources; pour le Centre, il faut que les entreprises innovent en les utilisant; pour le PVL, il convient de les développer et de les stocker. Le PS propose des subventions aux entreprises engagées dans la transition énergétique et des taxes pour celles qui refusent de le faire. Le PVL est aussi partisan d'incitations pour la transition énergétique, alors que les Verts parlent d'un soutien financier aux entreprises concernées. L'UDC considère les interdictions et les taxes comme des freins à l'innovation, à la sécurité énergétique et à la décarbonisation. SolidaritéS, le POP, le PS et le Centre attendent des économies d'énergie, notamment de la part des entreprises. Le PLR recommande de produire massivement plus d'énergie, notamment en construisant rapidement (grâce à une simplification des procédures) des centrales solaires, éoliennes et de géothermie et en relançant le développement hydraulique. Le PLR envisage aussi la construction de nouvelles grandes centrales sans mettre de technologie de côté tant que la sécurité, l'approvisionnement en combustible et la protection du climat sont assurés. Dans le même sens, l'UDC exige une levée des interdictions technologiques (énergie nucléaire). Enfin, le PVL et le PLR demandent de ratifier rapidement les accords sur l'électricité CH / UE.

SolidaritéS: «L'énergie doit être utilisée avec parcimonie. La question de quelle énergie, renouvelable, nous réservons pour quelle

production/consommation doit être discutée démocratiquement.» Le Centre: «Il faut encourager les entrepreneurs à innover en utilisant les énergies renouvelables. Les mesures, qui sont envisageables à brève échéance, sont celles des économies d'énergie au sein des entreprises afin d'éviter le gaspillage et d'encourager le recyclage des matières premières.»

Conditions-cadres pour l'économie: chacun y va de ses idées

Les relations avec l'Europe préoccupent les Verts, le PS et le PLR tout comme la libre-circulation (POP et PLR). A gauche, SolidaritéS compte sur des investissements dans la santé, l'éducation et la culture; les Verts aspirent à un programme de soutien à l'écono-

mie circulaire; quant au PS, il milite pour la création de nouveaux modèles d'entreprises (p.e. coopératives) et pour une politique monétaire volontaire facilitant les exportations. A droite, le PVL souhaite un système fiscal en phase avec des objectifs de durabilité; le PLR appelle à veiller aux finances de la Confédération mises sous forte pression et à aménager un cadre légal pour

la digitalisation; l'UDC soutient la réalisation des projets de voies de communication et demande que les entreprises exportatrices neuchâteloises puissent effectuer les sorties en douane avec le moins d'entraves possible. La réduction du fardeau administratif des entreprises motive les 4 partis de droite.

Autres liens

Réponses com-

plètes et autres

cnci.ch/ef2023

thèmes sur

www.perspectivesuisse.ch / www.smartvote.ch



Mot du Président

La CNCI remercie les partis politiques de s'être prêtés au jeu des guestions-réponses. Sans grande surprise, les réponses aux questions divergent fortement selon les émetteurs. C'est de bonne guerre. A la lecture des réponses, je perçois une compréhension plus ou moins marquée des partis par rapport aux attentes et préoccupations des entreprises. C'est réjouissant. En tant que Président de la CNCI, j'espère que cette « empathie » envers les PME reste intacte et que ces propos de campagne ne tombent pas dans l'oubli, une fois les élections passées. En donnant la parole aux 8 partis, nous réalisons « en live » la complexité des défis relevés par les différents groupes politiques pour donner naissance ou modifier des lois qui ont une emprise directe avec le fonctionnement des entreprises. De gauche à droite, des dénominateurs communs (ou consensus) sont à trouver pour éviter que des objets acceptés en plenum échouent ensuite devant le peuple. Avoir accès aux marchés internationaux, recruter de la main-d'œuvre qualifiée et des talents, former suffisamment d'apprentis, simplifier les démarches administratives, avoir de l'énergie en suffisance et à prix raisonnable, faire face au renchérissement, telles sont les préoccupations que nous relayent les entreprises au gré d'études, de tables rondes et de discussions bilatérales. Ces préoccupations transparaissent aussi à travers les 4 enjeux de la CNCI, présentés en mai dernier. Nous comptons sur la délégation neuchâteloise qui sortira des urnes le 22 octobre pour agir et voter dans le sens d'une économie qui assure la prospérité de notre pays et de notre canton. Quant à vous, chers membres, nous vous invitons à vous déplacer aux urnes, le 22 octobre prochain et à soutenir les candidates et candidats qui, selon vous, défendront le mieux le Canton de Neuchâtel et ses entreprises.

Emmanuel Raffner, Président de la CNCI

Un nouvel hôtel va ouvrir en Ville de Neuchâtel

Un 2-étoiles va naître en face d'un établissement déjà existant, l'hôtel des Arts, détenu par le même groupe (Alpelac). Le futur hôtel devrait toucher en premier lieu une clientèle jeune et proposera des services limités en comparaison des deux autres établissements du groupe, tout en offrant un très bon niveau de confort. Les réservations pourront être faites uniquement

en ligne. Avec ce troisième établissement et un total de 122 chambres en ville de Neuchâtel, le groupe Alpelac confortera sa place de principal acteur hôtelier dans la région.



Le 24 juillet une tempête a déclenché de gros dégâts à La Chaux-de-Fonds et au Crêt-du-Locle. L'ECAP revient sur cet événement et donne des informations très pratiques aux sinistrés sur www.cnci.ch > Economie pratique

Le chocolatier Jacot au cœur de Zurich

Jacot, le chocolatier de Noiraigue, va ouvrir une boutique en plein cœur de Zurich, rue Münsterhof 4, confirme son directeur Daniel Knöpfel. Selon lui, c'est l'endroit idéal, proche de la Paradeplatz. Il y a une belle place où il y a des terrasses l'été, en pleine zone piétonne. C'est un endroit stratégique, un lieu de passage important. Pour cette boutique – installée dans une ancienne chocolaterie – Jacot Haute Chocolaterie engagera trois personnes, pour 2,6-2,7 équivalents plein temps. Ouverte d'ici fin août, elle sera la première à bénéficier du nouveau design des boutiques Jacot. On le retrouvera également dans le nouvel espace qui ouvrira à la fin de l'année à Môtiers. A terme, le local zurichois devrait réaliser le tiers des ventes en boutique de l'enseigne, déjà présente à Neuchâtel, Fleurier, Lausanne, Marin (Manor), Genève (chocolaterie du Rhône) et Zermatt (Swiss Artisans).

INFOSUISSE

fête ses 110 ans

Principalement active dans le domaine de la protection des marques et de la propriété intellectuelle en général, la coopérative chaux-de-fonnière fête cette année ses 110 ans d'existence. L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE — nom de baptême d'INFOSUISSE — a été constituée le 4 septembre 1913 au titre d'office de renseignements et de contentieux pour l'horlogerie. Elle a ensuite développé ses activités au fil des décennies et propose actuellement des services pour toutes les entreprises du canton y compris dans d'autres domaines que l'horlogerie.

Trois projets encore en lice pour tenter de décrocher le Prix BCN Innovation 2023

Au départ, ils étaient 14 à candidater au millésime 2023 du Prix BCN Innovation. Une fois encore, les membres du jury ont constaté que le Canton de Neuchâtel était un terreau propice à l'innovation. Présidé par Yves Perriard, le jury du Prix a désigné fin juin les trois finalistes de la 14° édition du Prix BCN Innovation: SAVinsight, Solarsplit et TALK.

Bénéfice en baisse

pour Viteos

Viteos a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires en augmentation de 14%, à 269,1 millions de francs. Le bénéfice net de la société énergétique qui réunit les services industriels de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle a cependant chuté de 31%, à 13,9 millions. La performance est intervenue dans un contexte de volatilité extrême des prix, de hausse massive des coûts de l'énergie et de menaces de pénurie. L'augmentation des coûts d'approvisionnement en électricité a eu un impact négatif important sur le résultat net. Les températures exceptionnellement hautes ont également affecté les résultats liés à l'activité de chauffage à distance et de gaz naturel. Viteos a toutefois maintenu son engagement en faveur de la transition énergétique, en investissant 34,6 millions dans le développement de ses infrastructures.

UBS va supprimer 35'000 emplois

Le géant bancaire suisse UBS se prépare à supprimer 35'000 emplois ces prochains mois avec le rachat de Credit Suisse. Ce nombre représente plus de la moitié des 45'000 employés de l'ancien numéro 2 bancaire helvétique.

Piguet Galland certifiée Great Place to Work® Suisse 2023

Dans un contexte post-pandémique où les équipes ont dû bouleverser leurs habitudes de travail, Piguet Galland annonce avoir reçu la prestigieuse certification Great Place to Work® 2023. Cette distinction démontre l'engagement de la Banque à créer une culture d'entreprise positive. Avec 82% d'affirmations positives dans le sondage adressé à ses collaborateurs, Piguet Galland est reconnue comme une Maison où le niveau de confiance est élevé et les efforts déployés pour créer et alimenter sa culture d'entreprise sont récompensés par les collaborateurs qui la vivent au quotidien.



recruteur de dirigeant·e·s





ALPHOM Executive Search

Avenue de la Gare 53, CH-2000 Neuchâtel

032 566 15 15 | contact@alphom.com | www.alphom.com



LesPerceNeige

Fondation Les Perce-Neige chemin Mon Loisir 23e 2208 Les Hauts-Geneveys www.perce-neige.ch Pour toute demande: Flavian Zimmermann tél. 032 886 67 30 pn.ateliers-com@ne.ch



Le même montant est imposé trois fois. Une première lorsqu'il est gagné. Une deuxième quand il est épargné, et une fois de plus – de trop – lorsqu'il est transmis à ses enfants... et le cycle recommence.

Cet impôt pénalise donc sans aucun doute ceux qui créent des richesses, investissent dans notre canton ou épargnent, c'est-àdire ceux qui refusent d'être des cigales.

Aujourd'hui, seuls trois cantons connaissent encore l'imposition des successions et des donations en ligne directe: Appenzell Rhodes-Intérieures, Vaud et... Neuchâtel.

Appenzell Rhodes-Intérieures les impose à partir de Fr. 300'000.- au taux de 1%, Vaud à partir de Fr. 250'000.- à un taux moyen d'environ 1.75% et Neuchâtel à partir de Fr. 50'000.- au taux de 3%.

Pourquoi sommes-nous une fois de plus les moins bons?

Comment vos héritiers payeront-ils cet impôt si votre succession ne contient pas de liquidités? Il concerne en effet autant votre épargne que votre maison familiale ou votre entreprise.

Enfin, tous les garde-fous nécessaires sont déjà en place pour éviter qu'une personne dilapide sa fortune et puisse ensuite obtenir des prestations sociales de l'Etat.

initiative-succession-neuchatel.ch



Téléchargez et signez l'initiative en scannant le QR code

Rétrospective

Par Nadia Garavaldi Liengme Assistante de Direction CNCI Relations membres CNCI

Le marché du travail

ces dernières années

a beaucoup évolué





EPHJ, le Salon international de la haute précision, a refermé les portes de sa 21^{ème} édition le 9 juin dernier et les organisateurs dressent un premier bilan très satisfaisant. Concrètement, EPHJ 2023 a rassemblé 750 entreprises (700 en 2022) originaires de 16 pays différents.

La progression la plus remarquable se situe toutefois au niveau de la fréquentation avec 21780 visiteurs professionnels suisses et internationaux, soit une progression de 21% par rapport à 2022. D'un point de vue plus local, Neuchâtel domine toujours le top 5 du classement des 22 cantons représentés avec 130 entreprises, suivi de Berne (115), Genève (78), Jura (76) et Vaud (64).

Après avoir foulé les allées de Palexpo dans une ambiance de conjoncture économique plutôt favorable, la CNCI a décidé de faire le point avec deux exposants neuchâtelois:

Cédric Chevalier (CC), PBMC SA (rodage, polissage, superfinition)

Florian Stauffer (FS), Ciposa SA (micro-assemblage)

Quel bilan tirez-vous de votre présence à l'EPHJ?

(CC) – Un bilan très positif avec une guarantaine de contacts (contre 60 en 2022) mais une plus grande proportion de projets concrets à la clé. Il faut dire que la qualité des visiteurs se confirme et se consolide chaque année. Ils ne viennent pas à l'EPHJ pour flâner.

(FS) - Le bilan est positif avec des échanges de qualité et des prospects essentiellement romands et actifs dans l'horlogerie. 40% de nos contacts sont susceptibles de déboucher sur des projets concrets.

Selon les différents échanges que vous avez pu avoir pendant l'EPHJ, dans quel état d'esprit les chefs d'entreprise se trouvent-ils?

(CC) – Pour l'instant, la conjoncture est très bonne et les entreprises restent optimistes. Néanmoins, la situation économique générale interpelle fortement. Les crises se superposant, l'incertitude liée au climat économique ambiant s'accroît gentiment.

(FS) - L'industrie suisse a toujours le vent en poupe et les carnets de commandes ne désemplissent pas. Mais la guestion se pose de savoir jusqu'à quand. Néanmoins, les grands groupes horlogers ont beaucoup de projets et de nouveautés dans le pipeline. D'ailleurs,

Du 11 au 14 juin 2024, Genève-Palexpo

Rendez-vous à tous au Salon EPHJ 2024

Plus d'informations sous www.ephj.ch

à ce jour, nous avons une bonne visibilité avec des projets prévus jusqu'en 2025; ce qui est plutôt inhabituel pour nous.

Quelles sont les grandes préoccupations actuelles des entreprises?

(CC) - Les inquiétudes concernant l'inflation et la pénurie d'énergie s'estompent un peu et les risques géopolitiques passent au second plan, mais les problèmes d'approvisionnement en composants électroniques (pour certains composants, les délais d'attente explosent jusqu'à 1 an) et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée occupent le devant de la scène.

> Le marché du travail a beaucoup évolué ces dernières années, notamment avec la crise sanitaire qui a bouleversé les codes traditionnels de l'emploi. Ainsi, la flexibilité au travail (télétravail, temps partiel, salle de sport, baby-foot dans la cafétéria, etc.) est devenue un enjeu décisif pour les jeunes

qui veulent travailler moins pour s'épanouir davantage en-dehors du travail et pour qui le bonheur ne passe plus par une carrière professionnelle réussie. C'est donc une difficulté supplémentaire pour les PME car il est clairement plus difficile de dénicher la perle rare lorsqu'on est une entreprise de taille modeste et que l'on doit se confronter à des concurrents plus puissants. Ces derniers disposent de moyens beaucoup plus importants pour identifier, attirer, recruter, rémunérer et fidéliser les talents. Les PME ne peuvent généralement

(FS) – A court terme, les difficultés de recrutement et la pénurie de talents dans les métiers techniques. Les ingénieurs software et les polymécaniciens/micromécaniciens avec des connaissances pointues sont des profils très difficiles à trouver. Mais grâce à notre gouvernance et notre culture d'entreprise, le turn-over reste très

Ces temps nous faisons face à plusieurs challenges, notamment les problèmes d'approvisionnement, les délais de livraison qui se rallongent en raison de la surcharge de travail des entreprises et le manque de place et de locaux.

Sur le long terme, il faut être agile, résilient et attentif aux signaux des marchés.

Malgré tout, la capacité d'investissement reste bonne et les entrepreneurs se montrent optimistes. Enfin, depuis plusieurs années, l'économie démontre qu'elle est capable de s'adapter très vite et de trouver d'autres modèles pour gérer les situations compliquées.

ÉCONOMIE PR∧TIQUE

La nouvelle loi sur la protection des données au 1er septembre 2023

Depuis des mois que nous en parlons, voilà que l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la protection des données est maintenant imminente. En effet, dès le 1er septembre 2023, de nouvelles dispositions entreront en vigueur et ceci sans délai transitoire.

Il s'agit dans cet article de donner un aperçu des certaines importantes nouveautés que les entreprises devront mettre en œuvre.

Données personnelles de personnes physiques

La nouvelle loi concerne le traitement effectué par des personnes privées, tant physiques que morales, de données personnelles de personnes physiques uniquement. En effet, désormais les données des personnes morales ne sont plus protégées par la loi comme c'était le cas précédemment. Par données personnelles il faut comprendre toutes les informations qui concernent une personne physique qu'elle soit identifiée ou identifiable (p. ex. nom, numéro de téléphone, courriel, date de naissance). La notion de traitement est large. Il faut entendre toute opération relative à des données personnelles, quels que soient les moyens et procédés utilisés, notamment la collecte, l'enregistrement, la conservation, l'utilisation, la modification, la communication, l'archivage, l'effacement ou la destruction de données.

Devoir d'informer

Le devoir d'information est renforcé par la nouvelle loi. Il s'agit de communiquer à la personne concernée par une collecte de données au moins l'identité et les coordonnées du responsable de traitement, la finalité du traitement et les destinataires auxquels les données sont transmises. Cette information peut se faire par le biais de conditions générales ou d'une déclaration relative à la protection des données figurant sur le site internet de l'entre-

Droit d'accès

Toute personne est en droit de demander si des données personnelles la concernant sont traitées. Le responsable de traitement devra lui communiquer, dans les 30 jours, notamment quelles données personnelles sont traitées, la finalité du traitement, la durée de conservation et les destinataires auxquelles ces données sont communiquées.

Droit à la portabilité des données personnelles

Lorsque des données personnelles sont traitées avec le consentement de la personne concernée ou en relation directe avec la conclusion ou l'exécution d'un contrat, la précitée peut demander qu'on lui remette, dans les 30 jours, sous un format électronique couramment utilisé, les données personnelles la concernant.

Registre des traitements

Même si cela n'est pas obligatoire pour les entreprises de moins de 250 collaborateurs, il est néanmoins recommandé d'établir un registre des traitements afin de déterminer quelles données sont traitées et si les principes légaux (voir encadré) sont respectés.

Pour rappel

voici les rèales que toute entreprise se doit de respecter lors du traitement de données personnelles:

- Principe de la bonne foi: aucune donnée ne doit être traitée à l'insu de la personne concernée ou contre sa volonté
- Principes de licéité: le traitement est autorisé tant qu'il ne viole pas une norme légale
- Principe de proportionnalité: seules les données nécessaires au but visé peuvent être collectées
- Principe de la finalité: les données ne doivent être collectées que dans un but déterminé et reconnaissable pour la personne concernée
- Principe d'exactitude: celui qui traite des données personnelles doit s'assurer qu'elles sont exactes
- Principe de transparence: la personne concernée doit pouvoir reconnaître que ses données sont collectées et pour quel but
- Principe de sécurité: la sécurité des données doit être garantie par des mesures techniques et organisationnelles

L'annonce de la violation de la sécurité des données

La nouvelle loi prévoit une nouvelle obligation en cas de violation de la sécurité des données, c'est-à-dire en cas de perte, modification, effacement, destruction, divulgation ou tout accès non autorisés à des données personnelles. Lorsque cette violation entraîne un risque élevé pour la personnalité ou les droits fondamentaux de la personne concernée, il s'agit de l'annoncer au Préposé fédéral à la protection des données en indiquant la nature de la violation de la sécurité des données, ses conséquences et les mesures prises ou envisagées. Il y a un risque élevé notamment lorsque le traitement est étendu, si des données sensibles sont traitées ou encore si la finalité du traitement est vaste.

Des amendes jusqu'à Fr. 250'000.- sont prévues en cas d'infractions poursuivies sur plainte et commises de manière intentionnelles ou par dol éventuel, mais non en cas de négligence. Toutefois, outre le risque de poursuites pénales, les conséquences d'une violation en matière de protection des données peuvent être plus dommageables en matière d'atteinte à l'image, de réputation et de perte de confiance de la part des clients notamment.



Une garantie du revenu assuré

Les assurances en cas d'incapacité de gain proposées par le Groupe Mutuel vous garantissent un revenu régulier ou le versement d'un capital immédiat. Proche de vous, notre agence de Neuchâtel est à disposition pour vous en présenter les nombreux avantages. Fabio Bongiovanni, agent général Neuchâtel-Jura, vous en dit plus.

groupemutuel

Avenue de la gare 3 - 2000 Neuchâtel 058 758 63 07 Horaires: de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi Salarié, en cas d'incapacité de gain à la suite d'une maladie ou d'un accident, vous souhaitez bénéficier d'une couverture optimale de votre revenu? Indépendant, sans caisse de pension, vous profitez uniquement de prestations légales minimales? Vous avez quitté votre emploi afin de vous consacrer à l'éducation de vos enfants et vous souhaitez avoir l'assurance de subvenir à leurs besoins quotidiens en cas d'invalidité?

Quelle que soit votre situation professionnelle, le Groupe Mutuel propose des solutions personnalisées pour offrir à vos proches une protection efficace contre les conséquences d'une incapacité de gain. Les prestations sont adaptées à vos besoins sous forme de rentes ou d'un capital.

Si vous optez pour une couverture de rente, l'assurance garantit un revenu compensatoire régulier sous forme de rentes versées trimestriellement pendant toute la durée de l'incapacité. En cas

d'invalidité reconnue, le capital prévu est versé par anticipation sur l'assurance principale et le capital complémentaire prévu est versé sans incidence sur les autres prestations d'assurance. Enfin, en cas d'incapacité de gain, vous avez l'assurance de la non interruption de votre couverture d'assurance. Après le délai d'attente convenu, le Groupe Mutuel prend en charge le paiement de vos primes, garantissant ainsi le versement de la prestation.

Proche de vous, l'agence générale Neuchâtel-Jura se tient volontiers à votre disposition pour en savoir plus.



Fabio Bongiovanni

Agent général Neuchâtel-Jura fbongiovanni@groupemutuel.ch +41 79 944 76 56

M[∧]ISON DE L'ÉCONOMIE M∧ISON DE L'ÉCONOMIE

comec à la Cérémonie de remise des CFC des métiers de la mécanique

La cérémonie de remise des CFC des métiers de la mécanique s'est déroulée le 27 juin dernier au Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) au Locle.

Et comme chaque année, comec a attribué respectivement deux prix aux apprentis polymécanicien-ne et mécanicien-ne de production ayant obtenu la meilleure moyenne générale.

Pendant la soirée, 85 diplômes ont été décernés, soit:

27 CFC de polymécanicien-ne + 6 maturités 19 CFC de mécanicien-ne de production 18 CFC de micromécanicien-ne + 2 maturités (dont 1 fille diplômée avec maturité) 13 AFP de praticien-ne en mécanique

Enfin, les métiers de la mécanique seront présentés par comec aux élèves en fin de scolarité obligatoire pendant le Salon des métiers Capa'cité (Quartier Technique) qui se déroulera du 4 au 9 septembre 2023 à la Place du Port à Neuchâtel.





CFC Techniques

Associations gérées par la CNCI

Carrosserie Suisse Neuchâtel

Mercredi 28 juin, les CFC et AFP en carrosserie ont été remis à 22 Neuchâtelois et Jurassiens au CPNE-TI – Pôle Technologies et Industrie au Locle. François Ott, Secrétaire général de l'UPSA Neuchâtel, a orchestré cette cérémonie au cours de laquelle, Crystel Graf, Conseillère d'Etat, et Paulo Roxo, Président de carrosserie suisse Neuchâtel Jura BE fr., sont intervenus.

12 CFC de carrossier-peintre, 7 CFC de carrossier-tôlier, 2 AFP d'assistant-e vernisseur et 1 CFC de serrurier sur véhicules ont ainsi été remis par les enseignants et chefs-experts.

5 CFC de Laborantins-nes en chimie, dont 2 filles diplômées.



Par Nadia Garavaldi Liengme Membre du Comité comec

Les commerçants s'unissent pour promouvoir leur métier à Capa'Cité

Par Quentin Di Men Secrétaire patronal, GNGM

Cette année, la Fédération neuchâteloise du commerce indépendant de détail et le Groupement neuchâtelois des grands magasins travaillent ensemble pour mettre sur pied le stand du commerce de détail.

Dans le quartier «Commerce et gestion», les représentants des magasins du Canton de Neuchâtel seront présents pour faire découvrir aux visiteurs les métiers de la vente. Dans un esprit de complémentarité entre commerçants, qu'ils soient petits ou grands, l'objectif est partagé. Rendre attractif le métier de la vente pour attirer de nouveaux jeunes afin qu'ils choisissent cette profession.

Le groupe de travail, composé de grandes enseignes et de commerçants de proximité, a planché sur des animations ludiques, interactives et instructives pour présenter les métiers de la vente dans toute leur diversité. Des formateurs ainsi que des apprentis seront présents tout au long du salon des métiers neuchâtelois pour répondre aux questions des jeunes et de leur famille et, pourquoi pas, susciter des vocations.

Un sans-faute pour les apprentis du Réseau d'entreprises formatrices neuchâteloises (REN)

Pour la 3^{ème} année consécutive, le REN est fier d'annoncer un taux de réussite aux examens de ses apprentis de 100%. Le résultat est brillant. Il en met plein la vue.

Par Emmanuella Daverio Présidente du REN



Mais pour être honnête, le fleuve n'a pas toujours été tranquille et le chemin a parfois été semé d'embûches. Les diplômes de ces jeunes ont d'autant plus de valeur. Plus que iamais. le monde du travail a besoin de ceux qui sont capables de se relever après un échec, de s'adapter, d'évoluer, de proposer, de bousculer. Mélanie Walser et Philippe Lefeuvre œuvrent chaque jour pour les accompagner sur le chemin qui mène au précieux sésame.

Choisir sa voie

Kylian a choisi d'être apprenti boucher. A la maison, ça a effrayé sa famille, il a fallu prouver,

rassurer. Idem pour les amis. Les idées reçues sont légendes dans ce domaine, il n'en a eu cure, il voulait vivre sa propre expérience. Kylian reconnaît que sa formation au sein de la boucherie Léger, à Saint-Blaise n'a pas toujours été évidente, qu'il a fallu grandir, s'adapter aux contraintes du monde professionnel d'un métier passionnant mais exigeant, apprendre à faire face à l'adversité et assumer ses choix. Soutenu et encadré, aussi bien par son formateur et son équipe, que par sa coordinatrice de formation du REN,

il est allé au bout de l'effort et peut aujourd'hui se montrer fier d'être titulaire d'une AFP. La suite? Il grouille d'idées, reste à faire un choix, à tenter, à se faire confiance.

Un travail d'équipe

Nous félicitons également tous les autres lauréats, ceux qui ont douté comme ceux qui n'ont jamais douté, ceux pour qui les obstacles ont bien failli être dommageables mais qui terminent diplômés et plus forts que jamais, ceux qui ont grandi, ceux qui vont grandir. Bravo à Derek, Kylian, Océane, Justine, Patrick et merci pour votre confiance.

Valeurs et engagement

Confiance et communication font partie des maîtres-mots de notre association. Merci à toutes les entreprises partenaires du REN qui nous font l'honneur de cette confiance, merci au SFPO avec qui l'on partage objectifs et valeurs et merci à notre soutien sans faille, la CNCI. A présent, une nouvelle volée débute avec de nouveaux métiers, de nouveaux défis, de nouvelles histoires à écrire mais toujours avec la même conviction que la formation professionnelle, celle que nous envie nos voisins, peut se révéler être une voie royale.

Publicité

Elections fédérales 2023

Soutenez les candidates et candidats des arts & métiers neuchâtelois



Damien Cottier (PLR)

- Président UNAM
- Membre du Conseil CNCI
- · Membre de la Chambre suisse des arts et métiers
- Conseiller national



Pascale Leutwiler (PLR)

- Co-Directrice Leutwiler SA
- Vice-Présidente UNAM
- · Ancienne déléguée Femmes PME Suisse romande
- Députée au Grand Conseil

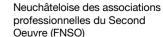


Brigitte Leitenberg (PVL)

- Co-Directrice Meubles
- Leitenberg SA
- · Membre du Comité UNAM Vice-Présidente de la Fédération Neuchâteloise du Commerce
- Indépendant de Détail (FNCID) · Députée au Grand Conseil

Candidate au Conseil national et au Conseil des Etats

→ www.unam.ch/leitenberg



Philippe Bauer (PLR)

Président de la Fédération

Avocat

• Président de la Convention patronale

Conseiller aux Etats

Candidat au Conseil des Etats

→ www.unam.ch/bauer

Candidat au Conseil national

→ www.unam.ch/cottier

Candidate au Conseil des Etats

→ www.unam.ch/leutwiler

Marco Barboza

Directeur général, Feel Eat Sàrl

Par Nadia Garavaldi Liengme

Assistante de Direction CNCI Relations membres CNCI

Pouvez-vous nous décrire en quoi consiste l'activité de votre entreprise?

Il s'agit d'un service traiteur innovant qui propose des menus sains et variés dans des frigos connectés (HAPPY FRIDGE). Notre application FEEL-EAT permet également de visualiser tous les plats et boissons présents dans le HAPPY FRIDGE, ainsi que la valeur nutritionnelle de chaque aliment. Nos clients sont les entreprises, les universités, les hautes écoles, les lycées, les homes et les crèches.

Que trouve-t-on dans vos frigidaires?

Des bocaux en verre renfermant des plats équilibrés et diversifiés, préparés à l'aide de produits régionaux grâce aux différentes collaborations établies avec des artisans locaux. Nous élaborons 35 menus hebdomadaires et les repas varient de semaine en semaine. Enfin, les frigos contiennent également des snacks, des boissons et des desserts.

Qui prépare ces plats?

Nos repas sont préparés par nos équipes de cuisine et aussi par des Chefs invités qui viennent des quatre coins du monde afin de proposer une grande variété de plats et surtout pour satisfaire tous les goûts. Nos menus sont concoctés à base de produits frais de qualité et tout

est cuisiné maison dans les 24 heures précédant la livraison. Ils sont également validés par un cabinet de diététiciens qui s'assurent que les repas servis sont équilibrés et nutritifs et qu'ils répondent aux besoins nutritionnels des clients tout en respectant les réglementations et les normes de sécurité alimentaire.

C'est quoi votre plat best-seller?

Le poulet thaï aux noix de cajou. Ce plat fait toujours l'unanimité.

Comment luttez-vous contre le gaspillage alimentaire? Est-ce que la nourriture restante en fin de semaine se retrouve-t-elle à la poubelle?

Nous défendons une démarche zéro déchet, zéro gaspillage. En ce qui concerne le conditionnement des aliments, les repas sont livrés dans des bocaux en verre pour prolonger la conservation des aliments. Ce



économiques. Quant à la nourriture invendue, celle-ci est reprise et revendue à d'autres entités à un prix avantageux ou alors remise gratuitement à des associations caritatives telles que l'Armée du Salut ou Free Go. Le côté social n'est pas négligé non plus car nous confions le lavage de tous les bocaux à la Fondation Les Perce-Neige (institution accompagnant des personnes en situation de handicap)

Idéalement, à quoi ressemble votre société d'ici 5 ans si vous poursuivez votre ambition?

Nous élaborons 35

semaine en semaine.

Nous allons ouvrir un centre de production et de distribution dans le Canton de Vaud dans le courant du mois de septembre 2023. Nos services administratifs et logistiques seront transférés dans des nouveaux locaux à Bevaix dès décembre 2023 : la production restera à Neuchâtel (Clos-Brochet 10). Nous passerons

de 75 à 90 collaborateurs d'ici la fin de cette année. Notre ambition? S'étendre au niveau national.

Qu'est-ce qui vous différencie de vos concurrents?

Notre écosystème, soit:

menus hebdomadaires et les repas varient de

Fait maison, Frais, Local, De saison, Zéro déchet. Recettes savoureuses et variées.





Mardi 29 août 2023, 17h00 – 18h30 Auditoire de Vigner, Saint-Blaise

Economie et agriculture au centre de nos préoccupations pour les prochaines élections fédérales!

Soirée électorale avec 3 tables rondes organisées par la CNCI, la CNAV et l'UNAM

Du 4 au 9 septembre 2023

Ville de Neuchâtel

Salon des métiers Capa'cité

La prochaine édition de Capa'cité aura lieu du 4 au 9 septembre 2023. Durant une semaine, 200 métiers se présentent ensemble dans les rues de la Ville de Neuchâtel. La manifestation est articulée autour de six quartiers thématiques. Dans chaque stand, apprentis, professionnels et entreprises présentent les métiers de manière ludique, interactive et conviviale. Capa'Cité s'adresse également aux enseignants, aux parents et aux entreprises formatrices. L'association Capa'Cité a une priorité absolue: aider les jeunes à choisir un métier et à entrer dans la vie active.

Jeudi 7 septembre 2023, 13h30 – 16h30

CNCI, Serre 4, Neuchâtel

Formation Export: Le Carnet A.T.A.

Le Carnet A.T.A. est un document douanier permettant l'exportation temporaire de marchandises. Par conséquent, il contraint à la réimportation de la totalité des produits exportés, dans un délai limité. Les participants y apprennent à constituer ce document, à l'utiliser correctement et à éviter par ce biais, des problèmes en douane.

Jeudi 7 septembre 2023, 13h30 - 18h00

Musée international d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds

Forum de la création d'entreprise Neuchâtel 2023

Sponsoring CNCI. Plus d'infos sur www.ifj.ch/forumne

Lundi 11 septembre 2023, 14h00 – 16h00 En visio

Les lundis digitaux du service juridique - La fin des rapports de travail (I): principes et résiliation

Le service juridique de la CVCI vous propose d'aborder lors d'un séminaire en ligne les principes régissant la fin des rapports de travail et la résiliation du contrat de travail. Mardi 26 septembre 2023, 9h00 - 17h00

Hôtel Beaulac, Neuchâtel

Formation Export: Accords de libre-échange et statut d'exportateur agréé

L'importance des accords de libre-échange a augmenté de façon significative ces dernières années. Ces accords de libre-échange offrent de nombreux avantages en facilitant l'accès aux marchés en supprimant les droits de douane. Pour pouvoir gérer avec succès l'origine préférentielle des marchandises d'une entreprise, la maîtrise complète du sujet est une nécessité et la mise à jour régulière des connaissances en la matière est donc indispensable.

Mercredi 27 septembre 2023, 14h00 - 16h00

CNCI, Neuchâtel

Exploiter la publicité sur les réseaux sociaux

L'exploitation de la publicité est devenue incontournable pour les entreprises qui souhaitent exploiter ces canaux pour développer leurs activités. Les outils publicitaires sur les réseaux sociaux offrent des possibilités de ciblage et de diffusion de contenu très précises et souvent sous-exploitées.

Lundi 9 octobre 2023, 14h00 – 16h00

En visio

Les lundis digitaux du service juridique - La fin des rapports de travail (II):

protection contre les congés

Le service juridique de la CVCI vous propose d'aborder lors d'un séminaire en ligne la fin des rapports de travail et en particulier la protection contre les congés, les périodes de protection, la nullité du congé et la suspension du délai de congé.

Jeudi 26 octobre 2023 de 14h30 - 16h30

CNCI, Neuchâtel

La SERV (assurance contre les risques à l'exportation), soutien précieux pour les exportateurs suisses

L'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV aide les entreprises suisses dans leurs opérations d'exportation et facilite ainsi leur accès aux marchés étrangers. Avec ses produits d'assurance et de garantie, la SERV couvre le risque politique et économique (risque de ducroire) dans le cadre d'exportations de biens et de services de toutes branches.





SENSIBILISEZ VOS ÉQUIPES AUX

COMPÉTENCES DE BASE

De bonnes aptitudes consolident l'intégration professionnelle! La formation sera gratuite ou fortement subventionnée. Ce dispositif s'adresse aux Neuchâtelois·e·s en emploi. Vous souhaitez mettre en œuvre ce projet? Contactez-nous: sfpo.cpa@ne.ch







SWISS · MANUFACTURE · 1791



B14

TORK-SPEED

7965-C - Bague dynamométrique amovible et bidirectionnelle pour un serrage contrôlé, adaptée aux tournevis 7965.

Répétabilité et précision du serrage et du desserrage

Utilisation simple, rapide et efficace

Profilé breveté de la bague et du tournevis

Bague bidirectionnelle et positionnable sur toute la longueur du tournevis

Couple préréglé et fixe de 10 à 60 mNm

Possibilité d'équiper le tournevis de deux bagues, une pour le serrage et l'autre pour le desserrage

Couple spécifique sur demande









60 mNm



TOOLS & EQUIPMENT MADE FOR WATCHMAKING & MICROTECHNOLOGY